

Inauguration de l'espace Ambroise Croizat Châteaubriant le 07/10/2022

Allocution de Jean-Claude Taillandier,
Secrétaire de l'Union Locale CGT de Châteaubriant

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le maire de Châteaubriant
Monsieur le Président du Département de la Loire Atlantique
Mesdames et messieurs les élus
Mesdames et messieurs les représentants de l'Amicale de Châteaubriant-Voves-Rouillé-Aincourt et du Comité du Souvenir,
Mesdames et messieurs les représentants de la CGT et du Parti communiste français,
Mesdames et messieurs,
Chers amis, chers camarades,

Je commencerai mon intervention par rappeler comment ce lieu a été créé.

L'Amicale de Châteaubriant-Voves-Rouillé-Aincourt a sollicité en son temps la ville et le département pour que soient sécurisés les déplacements des visiteurs venant se recueillir à l'endroit où 27 hommes résistants sont tombés sous les balles nazies le 22 octobre 1941.

Cet espace de stationnement public paysager a été finalement réalisé l'an dernier.

Le 1^{er} mai 2021, l'union locale CGT sollicitait la municipalité de Châteaubriant pour que le nom d'Ambroise Croizat soit donné à un lieu : cette demande, était faite en pleine crise sanitaire de covid 19, en signe de notre attachement à notre modèle français de sécurité sociale, qui permet à chacun de se soigner et d'être protégé, et en hommage à ce ministre des jours heureux qui a défendu des lois de progrès social et d'égalité républicaine.

Nous voilà aujourd'hui au moment d'inaugurer l'espace Ambroise Croizat.

L'attribution de son nom à ce lieu est une manière de reconnaître l'importance du dirigeant de la CGT et de l'homme politique communiste, du bâtisseur de la sécurité sociale.

Revenir sur le parcours de celui qui l'a mise en œuvre, avec le concours d'hommes remarquables et avec l'aide de milliers de militants de la CGT n'est donc pas inutile, même si le faire en si peu de temps c'est prendre le risque de raccourcis et d'omissions.

À Alger puis à Paris il préside la commission des affaires sociales de l'assemblée consultative provisoire puis devient, dans le dernier gouvernement du Général de Gaulle, le ministre du travail et de la sécurité sociale.

Sa tâche est immense puisqu'elle consiste à mettre en œuvre certaines des grandes mesures issues du programme du Conseil National de la Résistance, le CNR, qui a permis d'unifier les mouvements et les forces syndicales et politiques, civiles et militaires alors que le pays était encore occupé.

Les initiales C.N.R. ont une importance plus que symbolique pour la CGT, et l'utilisation du sigle CNR par le gouvernement actuel ressemble à une usurpation sociale et historique, à de la pure communication dont nous ne pouvons être dupes.

Le programme du CNR, nommé *Les jours heureux*, a permis à la libération des avancées sociales, économiques et démocratiques inédites dans une France en ruine.

Qu'on en juge : création de la sécurité sociale, du régime général des retraites, des comités d'entreprise, de la médecine du travail, les nationalisations de pans entiers de l'économie à l'exemple d'EDF-GDF, le statut général

des fonctionnaires, la liberté de la presse... et le droit de vote des femmes grâce à un amendement de Fernand Grenier à l'ACP¹.

La sécurité sociale, c'est un système de solidarité sur le principe où chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins. Grâce à la sécu, des millions de français ont pu « **vivre sans l'angoisse du lendemain, de la maladie et de l'accident de travail** » selon les mots d'Ambroise Croizat.

La branche santé, la branche famille, la branche vieillesse, c'est la construction de tout un filet de sécurité alors que le pays est à reconstruire au sortir de la guerre.

Les salariés doivent à Ambroise Croizat leur « sécu ».

Il faut le dire, le rappeler pour que chacun le sache dans un moment où les inquiétudes grandissent vis-à-vis du droit du travail et de la sécurité sociale, bien malmenés depuis des années par les politiques libérales, comme par exemple les exonérations de cotisations sociales sur les salaires dont le coût total était de 66 milliards d'euros en 2019, ou la création en 2021 d'une branche autonomie financée uniquement par l'impôt, qui tournent le dos à la solidarité entre générations, à l'unicité et à l'universalité de la sécu.

La sécurité sociale, exception française que tant de pays nous envient, que nous célébrons aujourd'hui à travers Ambroise Croizat ne doit pas être seulement un sujet de commémoration historique : c'est aussi un sujet de lutte au présent pour que chacun puisse accéder à des soins de qualité : obtenir un rendez-vous chez le médecin ou chez un spécialiste, une place dans une maison de retraite ou nos aînés peuvent se reposer ou un EHPAD² où être accompagnés, après une vie de travail bien remplie. Rien ne sera possible sans les emplois et les moyens financiers suffisants pour redynamiser le secteur de la santé en crise depuis trop d'années.

Alors que l'épidémie n'est pas terminée, cette institution emblématique de notre modèle social démontre ,s'il le fallait encore, toute son importance pour le bien-être de la population.

Merci la sécu ! Outre le fait qu'elle ouvre le droit à la santé pour tous, met fin à l'inégalité devant la souffrance et la maladie et aux angoisses du lendemain, le nouveau système de sécurité sociale basé sur la solidarité, a pour ambition de relever la France de ses ruines.

Elle donne au salarié une tranquillité sociale qui lui permettra de reconstruire la France à l'ambition de ses rêves et de ses besoins.

C'est par ces mots, dans un message qui résonne d'une brûlante modernité qu'Ambroise Croizat inaugurait le nouveau système de sécurité sociale en 1946.

Mesdames , messieurs, l'Union Locale CGT de Châteaubriant est fière de l'hommage qui est rendu au « ministre des travailleurs », hommage qui lui est largement dû.

Je tiens à remercier particulièrement de sa présence Pierre Caillaud-Croizat.

Monsieur Philippe Martinez tient à s'excuser de son absence du fait d'un emploi du temps extrêmement chargé.

Je tiens, au nom de l'Union Locale CGT, à exprimer toute ma reconnaissance à la municipalité de Châteaubriant et au Département pour la réalisation de cette aire de stationnement, et de l'avoir nommée « Espace Ambroise Croizat ».

Je vous remercie de votre attention.

1 ACP : Assemblée consultative d'Alger.

2 EHPAD : Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes